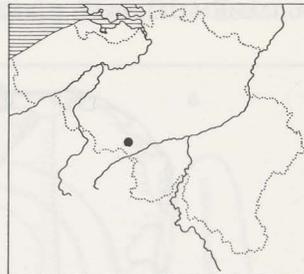


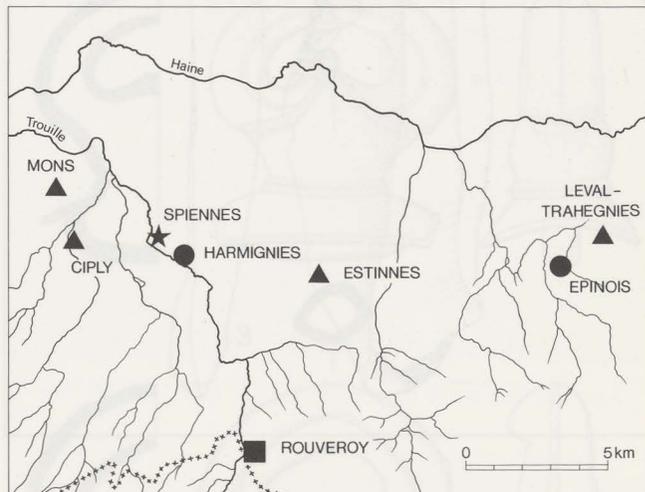
A. CAHEN-DELHAYE, P. VAN PAMEL & D. CAHEN

## Sauvetage d'une sépulture à char de La Tène III à Estinnes



Dans le bassin méridional de la Haine, une tombe à incinération éventrée par les labours a livré tout récemment plusieurs accessoires de harnachement caractéristiques de la fin de La Tène. Elle appartient à une région qui fut densément peuplée au second âge du fer mais qui n'est connue que par d'anciennes trouvailles fortuites. Ainsi, plusieurs nécropoles ont été saccagées dans le but unique de récolter les mobiliers. Ceux-ci parvinrent aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles sans aucun relevé des tombes et sans aucune information sur le rite funéraire. Il fut dès lors impossible de regrouper par sépultures cet abondant matériel qui s'échelonnait de la fin de La Tène I à la période gallo-romaine. Nous disposons d'une étude approfondie de ces vestiges dont la sériation chronologique doit cependant être corrigée sur base des découvertes faites dans le nord de la France et plus particulièrement dans l'Oise et la Somme<sup>1</sup>. Au sud de la Haine, trois nécropoles ont été utilisées à la fin de La Tène, à Mons, Cibly et Leval-Trahegnies, près de Binche; cette dernière a également livré plusieurs pièces d'attelage et de char de La Tène II<sup>2</sup> (fig. 1). Par ailleurs deux trouvailles isolées signalent vraisemblablement des cimetières à Harmignies et Epinois<sup>3</sup>. Un seul habitat contemporain est connu par quelques dépotoirs, qui ont fourni des tessons céramiques, à Spiennes et des fouilles récentes ont révélé une importante fortification de La Tène III à Rouveroy, sur la Trouille<sup>4</sup>. Enfin, l'inventaire des monnaies gauloises essentiellement nerviennes retrouvées dans cette région révèle une prospérité économique des occupants de la fin de l'âge du fer<sup>5</sup>.

Le bassin de la Haine, affluent méridional de l'Escaut, est caractérisé par de bas-plateaux limoneux, peu accidentés, comparables à ceux de Hesbaye. La sépulture d'Estinnes est située à mi-distance entre Cibly et Leval-Trahegnies, sur un sommet<sup>6</sup>. Ce site a été occupé



1 La sépulture d'Estinnes et les autres sites de La Tène qui appartiennent au bassin méridional de la Haine.

durant la préhistoire car on y trouve en surface des silex du Paléolithique moyen caractérisés par une patine blanchâtre et vermiculée, du Mésolithique et surtout du Néolithique. A proximité immédiate de la tombe, nous avons recueilli plusieurs vestiges, lames et outils sur lames en silex de Spiennes, qui signalent vraisemblablement une présence au Néolithique moyen, Michelsberg, et notamment un grattoir large, en fer à cheval (fig. 2:a) et un grattoir déjeté sur lame (fig. 2:b); cette dernière pièce, très fraîche, a servi au travail du cuir<sup>7</sup>.

A l'occasion de prospections réalisées au début de l'hiver 1986, l'un de nous (P.V.P.) découvrit, à la surface des champs labourés, des esquilles d'os calcinés associées à des charbons de bois et à quelques tessons de poterie façonnée sans l'aide du tour. Récemment

1 Mariën 1961; Duval & Blanchet 1974, 407; Leman-Delerive 1984, ces deux dernières études permettent de situer les nécropoles du bassin de La Haine à La Tène moyenne et finale.

2 Mariën 1961, 65-92, 11-61, Duval 1985, 37.

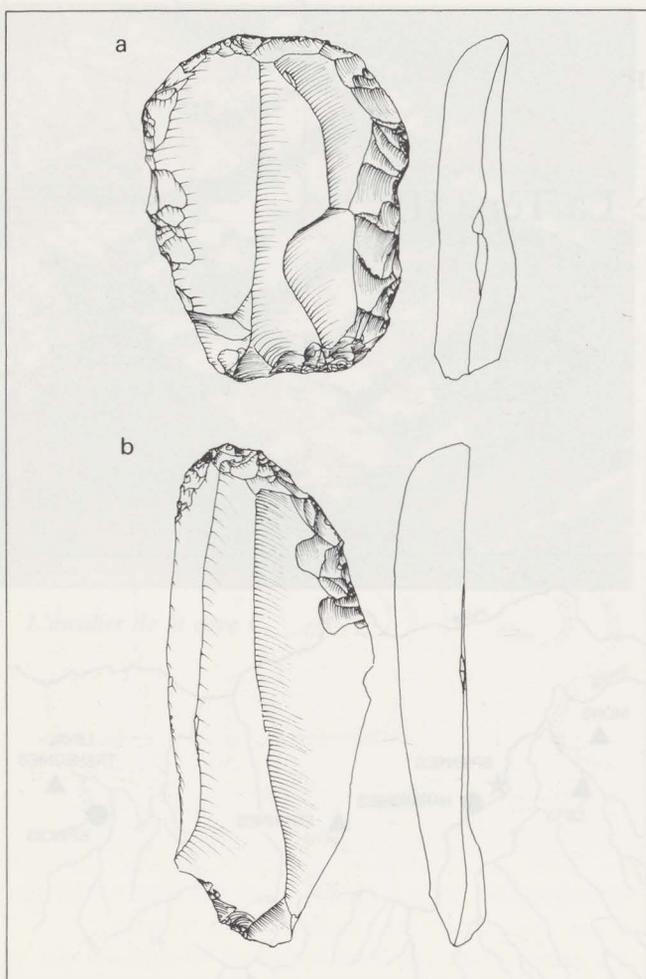
3 Mariën 1961, 133-135, 63-64.

4 *Ibid.* 93-132; Cahen-Delhay 1982.

5 Scheers 1977 (index VII).

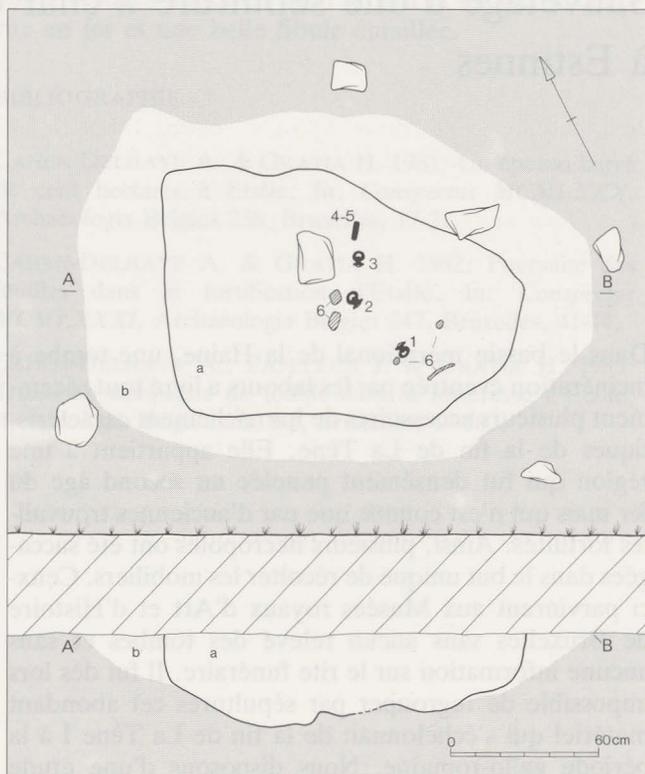
6 Pour des raisons de sécurité évidente, nous ne pouvons pas préciser le lieu exact de cette découverte.

7 Détermination de M. Jean-Paul Caspar.



2 Grattoirs néolithiques (Michelsberg) recueillis en surface, près de la sépulture. Ech. 2/3.

3 Plan et coupe de la sépulture.



ramenés à la surface du sol par la charrue, ces vestiges étaient suffisamment concentrés pour permettre de localiser précisément une tombe. Aussi, munis des autorisations aimablement accordées par le cultivateur, nous avons réalisé une fouille d'urgence le 16 mars avant l'ensemencement du champ.

#### La sépulture

La tombe fut rapidement délimitée à la base de la couche de terre arable dont l'épaisseur atteignait 0,40 m. Elle présentait un contour ovoïde, de 2,07 × 1,37 m d'axes, le plus long étant orienté est-ouest (fig. 3). La fosse s'enfonçait en cuvette dans le sol en place sablo-limoneux, jaunâtre à une profondeur maximum de 1,15 m sous la surface actuelle. Son remblai était constitué de deux couches bien distinctes: au centre, une strate de sable limoneux noir, riche en charbons de bois, contenait des lentilles de terre brûlée et la plupart des os calcinés ainsi que quelques silex taillés (fig. 3:a). Elle était bordée dans sa partie supérieure d'une couche de 0,13 à 0,32 m de large, de sable jaune-gris, avec des macules noirâtres et jaunâtres renfermant quelques charbons de bois et esquilles d'os (fig. 3:b). La sépulture avait été délimitée par quatre blocs de grès qui avaient été enfoncés dans le sable jaune en place; un cinquième bloc gisait verticalement au centre

de la cavité tandis qu'un sixième reposait dans la couche périphérique de sable jaune-gris.

Les vestiges osseux et les charbons de bois étaient dispersés dans tout le remblai noir de la fosse tandis que le mobilier était concentré dans la moitié occidentale de celui-ci, à une profondeur comprise entre 0,50 et 0,57 m. La dispersion des tessons révèle que le vase était brisé en plusieurs fragments lors de son enfouissement. L'analyse anthropologique des os calcinés a révélé la présence de deux individus au moins dont un enfant<sup>8</sup>.

Les objets en bronze portaient encore les traces du feu du bûcher: des charbons de bois étaient en effet incrustés dans les oxydes issus de la corrosion.

#### Le mobilier

1-3. Trois anneaux passe-guides en bronze moulé<sup>9</sup> (fig. 4:1 à 3, fig. 5).

1: Haut. 60 mm, larg. 54 mm, diam. int. de l'anneau 25 mm max. Poids, 108 g. Pièce bien conservée, s'écaïl-

8 Nous remercions M. Michel Toussaint qui a bien voulu assurer l'identification de ces vestiges osseux.

9 Mlle Sylviane Mathieu a réalisé pour la Fédération des Archéologues de Wallonie la restauration du mobilier métallique qui sera déposé au Musée archéologique de Nivelles.

lant légèrement en surface, bords de la plaque de garniture corrodés; patine vert foncé avec petites taches vert clair. Trou (défaut de coulée) sur le flanc externe de l'anneau. Ce dernier au contour elliptique, est formé d'une tige rhomboïdale épaissie progressivement vers la base; il est muni de trois fins listels angulaires dont l'extérieur est strié. L'anneau a un contour intérieur cordiforme. Il est monté sur un col large, creux, mouluré et rehaussé de deux incisions annulaires dessinant des diagonales. A sa base, le col rejoint une plaque de garniture quadrangulaire légèrement cintrée et dont le bord est souligné par un filet incisé. Cette plaque abrite une bélière régulièrement courbée, de section arrondie, destinée à la fixation du passe-guides sur le joug.

2: Haut. 55 mm, larg. 50 mm, diam. int. de l'anneau, 25 mm max. Poids, 98 g. Pièce assez bien conservée, s'écaillant en surface, patine vert foncé et vert clair. Passe-guides proche de l'exemplaire n° 1 mais l'anneau est plus aplati et dépourvu de listel sur la crête extérieure; le contour intérieur de l'anneau est réniforme. le col est plus long et plus épais que sur l'autre, sans incision et souligné d'un tore à la base. La plaque de garniture est identique au passe-guides n° 1. Néanmoins, la bélière s'en distingue par sa forme quadrangulaire et sa section ovale.

3: Haut. 61 mm, larg. 52 mm, diam. int. de l'anneau, 25 mm max. Poids, 86 g. Pièce très mal conservée, fortement écaillée et boursouflée, un angle de la garniture brisée, plaque déformée. Analogue à l'exemplaire n° 2 mais l'anneau est plus haut.

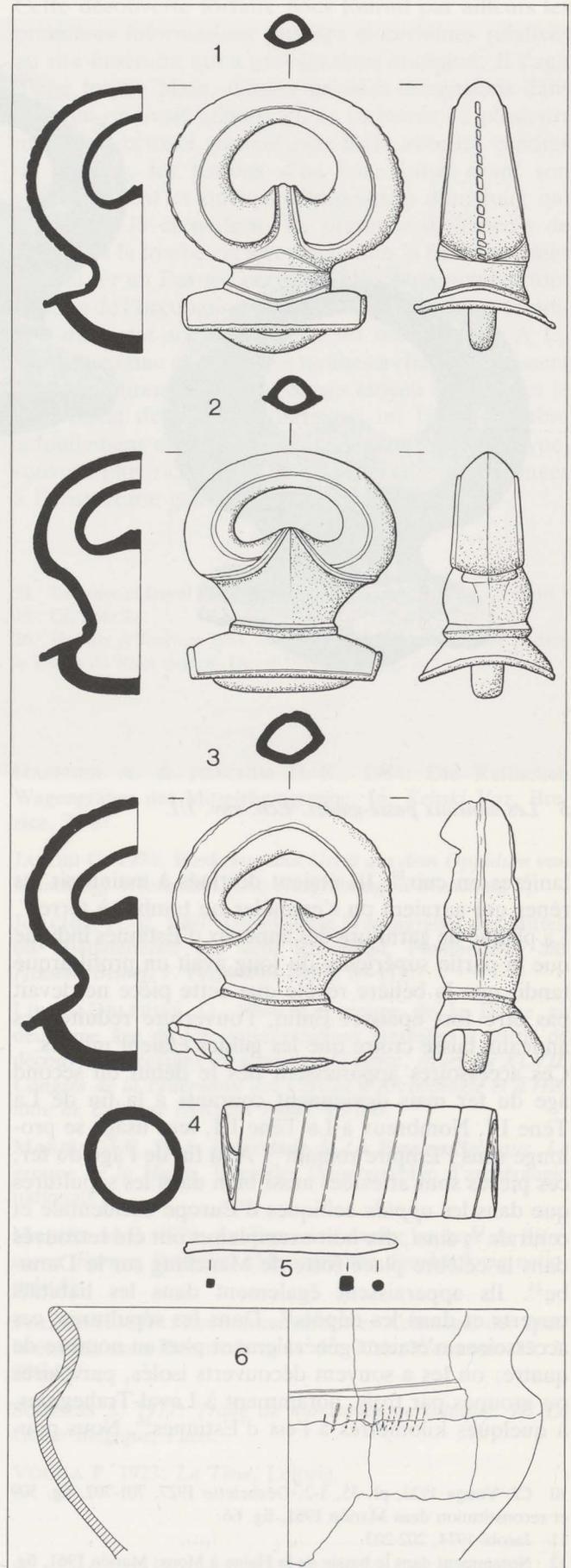
4. Garniture (?) en fer (fig. 4:4). Long. 63 mm. Constituée d'une lame large de 7 mm enroulée neuf fois en spirale. La pièce devait entourer un objet cylindrique de 19 mm de diamètre.

5. Tige en fer (fig. 4:5). Long. 51 mm. A été retrouvée à l'intérieur de la garniture n° 4. Section quadrangulaire sauf à l'extrémité pointue.

6. Ecuelle carénée en terre cuite (fig. 4:6). Diam. au bord, 220 mm environ. Il en subsiste 15 fragments dont 12 jointifs qui gisaient éparpillés en 5 endroits: vase incomplet (une moitié est conservée au niveau de la carène). Pâte homogène, assez tendre, sans dégraissant visible, surface poreuse brun orangé avec par endroits un noyau gris, facture soignée; pièce montée sans l'aide du tour. Haut col concave, panse basse et bombée ornée au sommet de traits verticaux et parallèles, peu profondément creusés à l'ébauchoir.

#### Conclusion

Les anneaux passe-guides, au nombre de quatre, étaient placés verticalement de part et d'autre de chaque arceau des jougs réservés aux biges. En effet, les quelques jougs en bois de cette période qui sont parvenus jusqu'à nous sont creusés de quatre ouvertures allongées dans lesquelles venaient s'insérer les bélières qui devaient être fixées sous la pièce par des



4 Mobilier de la sépulture. Ech. 2/3: 1-5, 1/3: 6.



5 Les anneaux passe-guides. Ech. env. 1/1.

lanières en cuir<sup>10</sup>. Ils étaient destinés à maintenir les rênes qui auraient pu s'emmêler ou tomber à terre. La plaque de garniture des anneaux d'Estinnes indique que la partie supérieure du joug avait un profil arqué tandis que la bélière révèle que cette pièce ne devait pas être fort épaisse. Enfin, l'ouverture réduite des anneaux laisse croire que les guides étaient minces. Ces accessoires apparaissent dès le début du second âge du fer mais deviennent courants à la fin de La Tène I<sup>11</sup>. Nombreux à La Tène III, leur usage se prolonge sous l'Empire romain<sup>12</sup>. A la fin de l'âge du fer, ces pièces sont attestées aussi bien dans les sépultures que dans les *oppida* celtiques d'Europe occidentale et centrale<sup>13</sup>; ainsi, dix-huit exemplaires ont été retrouvés dans la célèbre place forte de Manching sur le Danube<sup>14</sup>. Ils apparaissent également dans les habitats ouverts et dans les dépôts<sup>15</sup>. Dans les sépultures, ces accessoires n'étaient généralement plus au nombre de quatre: on les a souvent découverts isolés, par paires ou groupés par trois, notamment à Leval-Trahegnies, à quelques kilomètres à l'est d'Estinnes<sup>16</sup>. Nous pou-

vons considérer que les pièces manquantes ont été abandonnées dans le bûcher, en fonction d'une pratique rituelle ou fortuitement<sup>17</sup>. Par ailleurs, il est intéressant de constater que notre sépulture d'Estinnes n'a pas livré trois passe-guides identiques mais une paire d'anneaux assortis et un autre sensiblement différent. Une telle association semble assez rare mais n'est pas unique: la présence de deux passe-guides différents de cette époque est signalée dans une sépulture d'Urmitz, près de Coblenche<sup>18</sup>.

Les anneaux d'Estinnes sont d'un modèle tout à fait classique de la phase III de La Tène. L'anneau n° 1 s'apparente particulièrement à quelques belles pièces de Manching et du dépôt de Bad-Buchau-Kappel, dans le Bade-Wurtemberg<sup>19</sup>: celles-ci ont un anneau ovale, fait d'une tige de section rhomboïdale, rehaussée de listels aux angles, un col orné de traits en diagonale ainsi qu'une garniture arquée cachant une bélière. Notre exemplaire s'en distingue cependant par un élément saillant dans l'anneau qui évoque les pièces plus anciennes à baluste central<sup>20</sup>. De tels passe-guides ont

10 Cf. Vouga 1923, pl. 35, 1-2, Déchelette 1927, 701-702, fig. 509 et reconstitution dans Mariën 1961, fig. 66.

11 Jacobi 1974, 202-203.

12 Notamment dans le bassin de la Haine à Mons: Mariën 1961, fig. 69, 1.

13 Joachim 1969, 107-108; Polenz 1974, 400.

14 Jacobi 1974, 198-203, pl. 52.

15 Guadagnin 1983, fig. 202.

16 Mariën 1961, 45-49.

17 Jacobi 1974, 201.

18 Joachim 1969, fig. 6.

19 Fingerlin 1981, fig. 186.

20 Notamment les anneaux de rênes de Nanterre et Leval-Trahegnies: Duval 1985, 36 et Mariën 1961, fig. 20-21.

été exhumés, au nombre de quatre, d'une sépulture à char à Armentières dans l'Aisne, bien datée par les fibules vers 100 avant notre ère<sup>21</sup>. Or, cette tombe recelait la même garniture en fer que la pièce n° 4 d'Estinnes<sup>22</sup>.

Enfin, l'écuëlle à haut col et panse surbaissée trouve de nombreux parallèles dans le bassin de la Haine, notamment à Leval-Trahegnies où des exemplaires complets sont munis d'un fond plat ou concave<sup>23</sup>. La même forme apparaît déjà à La Tène moyenne dans l'Oise, à Breuil-le-Sec et à la fin de La Tène II à Eprave en Famenne<sup>24</sup>.

Les parentés typologiques qui unissent plusieurs pièces métalliques de la tombe d'Estinnes à celle d'Armentières bien datée par les fibules du début de La Tène III ainsi que l'écuëlle qui trouve des parallèles dès La Tène moyenne permettent de dater notre sépulture à la charnière du II<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., une date qui s'accorde bien avec la majorité des trouvailles faites dans la région<sup>25</sup>.

Cette découverte fortuite nous fournit par ailleurs les premières informations précises et certaines relatives au rite funéraire qui a prévalu dans la région. Il s'agit d'une tombe plate, d'assez grandes dimensions dans laquelle on avait déposé les os incinérés de plusieurs individus; ceux-ci gisaient pèle-mêle avec les cendres du bûcher, les tessons d'un vase brisé avant son enfouissement et quelques accessoires d'un joug qui avait subi la crémation. La présence d'éléments de char dans la tombe est attestée depuis la fin du premier âge du fer en Europe occidentale et se poursuit tout au long de l'occupation romaine. Elle a toujours témoigné du statut social élevé du ou des défunts. A La Tène moyenne et finale, les tombes à char apparaissent assez nombreuses dans le bassin moyen du Rhin et le nord-ouest de la Gaule-Belgique où l'on dénombre actuellement une quinzaine de sépultures de ce type, souvent plus riches que celle d'Estinnes et attribuées à l'aristocratie gauloise<sup>26</sup>.

21 Duval 1985, 37-38.

22 Mariën 1961, fig. 68, n° 10.

23 Mariën 1961, fig. 10, n°s 17, 19, l'une étant également ornée de traits incisés verticaux, 164-165 (type 11).

24 Degenne et Duval 1983, fig. 9, 12, 14; Mariën 1970, fig. 18, n° 10.

25 Cf. note 1.

26 Haffner & Joachim 1984, 84-86, fig. 10, en ont dénombré 29 dans le bassin du Rhin moyen. Duval 1985, 37 (fig.).

#### BIBLIOGRAPHIE

CAHEN-DELHAYE A. 1982: Découverte d'un «*muris gallicus*» à Rouveroy. In *Conspectus MCMLXXXI*, Archaeologia Belgica 247, Bruxelles, 55-59.

DÉCHELETTE J. 1927: *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. 4. Second âge du fer ou époque de La Tène*, Paris.

DEGENNE M. & DUVAL A. 1983: La nécropole de Breuil-le-Sec (Oise), *Les Celtes dans le nord du Bassin Parisien (VI<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)*. Actes du Cinquième Colloque tenu à Senlis. *Revue archéologique de Picardie* 1, 74-95.

DUVAL A. 1985: Les tombes à char de l'aristocratie gauloise, *Les tombes à char des princes et guerriers celtes*, Les dossiers, histoire et archéologie 98, 36-41.

DUVAL A. & BLANCHET J.-Cl. 1974: La tombe à char d'Atichy (Oise), *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 71, 401-408.

FINGERLIN G.: *Bad Buchau-Kappel BC. Depot Fund*, In: BITTEL K., KIMMIG W. & SCHIEK S. 1981: *Die Kelten in Baden-Württemberg*, Stuttgart, 300-302.

GUADAGNIN R. 1983: L'aedificium du Bois Bouchard. Etude d'une exploitation agricole gauloise découverte au Mesnil-Aubry (Val-d'Oise). In: *Les Celtes dans le nord du Bassin Parisien (VI<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècle avant J.C.)*. Actes du Cinquième Colloque tenu à Senlis, *Revue archéologique de Picardie* 1, 195-214.

HAFFNER A. & JOACHIM H.-E., 1984: Die Keltischen Wagengräber der Mittelrheingruppe. In: *Keltiski Voz*, Brezice, 71-87.

JACOBI G. 1974: *Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching*, Wiesbaden (Die Ausgrabung in Manching 5).

JOACHIM H.-E. 1969: Unbekannte Wagengräber der Mittelbis Spätlatènezeit aus dem Rheinland, *Fundberichte aus Hessen. Beiheft 1. Festschrift Dehn*, 84-111.

LEMAN-DELERIVE G. 1984: Le groupe de la Haine au deuxième âge du fer: interprétations nouvelles à partir de découvertes récentes du nord de la France, *Actes du XLVII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique (Nivelles 1984)*, 96-106.

MARIËN M.E. 1961: *La période de La Tène en Belgique. Le groupe de la Haine*, Bruxelles (Monographie d'archéologie nationale 2).

MARIËN M.E. 1970: *Le Trou de l'Ambre au bois de Wérimont. Eprave*, Bruxelles (Monographie d'archéologie nationale 4).

POLENZ H. 1974: Ein maskenverzierter Achsnagel der Spätlatènezeit vom Donnersberg in der Pfalz, *Germania* 52, 2, 386-400.

SCHEERS S. 1977: *Traité de numismatique celtique. II. La Gaule Belgique*, Paris.

VOUGA P. 1923: *La Tène*, Leipzig.